



Le comité d'acteurs était accueilli à la Maison des associations de Saint-Yvi pour échanger sur « Les pères » en deux temps : le matin avec une intervention/échanges et l'après-midi autour d'une réflexion en petits groupes.

« Élever les enfants. La place du père dans un milieu féminin ? »

Pour penser la question des pères, Martine Peltier-Le Teuff, psychologue clinicienne à Parentel et Camille Le Borgne, chargée de mission action sociale à la Caf et étudiante en Master Coordination des interventions sociales et de santé – Mémoire en cours sur la place des pères dans les dispositifs parentalité intervenaient sur « Élever les enfants. La place du père dans un milieu féminin ? ».

Élever les enfants. La place des pères dans un milieu féminin ?

Le titre peut apparaître insuffisant. Comme toujours les sujets que nous traitons dans nos comités d'acteurs sont larges et complexes. Nous savions que nous voulions traiter de la place des pères et nous avons envie d'entendre les pères, les hommes. Mais dans les comités d'acteurs, il n'y en a pas tant que cela, des hommes. Notre souhait était d'entendre leur parole dans ce que veut dire pour eux d'attendre un enfant, d'élever un enfant le plus souvent avec la mère mais parfois de l'élever seul.

En parallèle nous nous appuyons sur les orientations de la CAF dans sa « Stratégie nationale de soutien à la parentalité du 20 08 2022 » qui incite les acteurs du soutien à la parentalité à travailler en direction des pères de jeunes enfants.

Alors voilà, sans doute faute de temps, ou de connaissance dans le réseau d'un homme qui viendrait parler de sa place de père, nous avons choisi de travailler sur le mode de la conversation où ce sont d'abord deux femmes qui vont parler de la question des pères, dans l'univers féminin de l'éducation. Univers féminin parce que nous l'avons plutôt pensé du côté de la petite enfance.

Ce monde de l'accueil du nouveau-né à la garde du nourrisson et du tout-petit enfant, change... lentement. Les maïeuticiens, sage-hommes et autres assistants maternels commencent à prendre place dans ce monde féminin.

Une observation ... à la plage

Une soirée tardive douce et ensoleillée. La marée est haute. Un homme - un père sans doute - accompagne son tout jeune enfant (8 à 10 mois environ) à la plage. Il porte son nourrisson sur son bras, modulant sa force d'homme face au poids plume de l'enfant. Il a envie de lui faire découvrir l'eau, l'élément liquide dans son mouvement. De ses mains, au ras de l'eau, il creuse une cuvette et installe

l'enfant, bien protégé du soleil par son body et son chapeau. Il me semble que c'est une petite fille : la couleur du chapeau en témoignerait.

L'enfant bouge, il ne semble pas que la rencontre avec l'eau lui convienne vraiment. Il la laisse assise et s'assoit les fesses dans l'eau auprès d'elle. Nous les voyons de dos à quelques centimètres l'un de l'autre : un espace existe entre leurs deux corps. L'on sent, même de dos, l'homme attentif à son enfant. La petite fille gigote. En prenant appui habilement sur son genou, elle fait pivoter son corps et se redresse la main agrippée à la cuisse de l'homme. Même si nous n'entendons pas ses paroles, il lui parle. L'enfant est debout s'appuyant sur le corps de l'homme. Lors de la manœuvre de l'enfant, l'homme a déplié son bras derrière elle, dans un mouvement que l'on aurait pu prendre de secours en l'enlaçant. Et non, la main se pose sur le sable, obligeant l'enfant à assurer sa prise. Le corps de l'homme est bien sûr solide : la proximité s'est faite étayage.

Avons-nous à faire à un nouveau père ? Ou bien sommes-nous tout simplement témoin de l'attention d'un homme, d'un père pour son enfant dans un corps à corps à la fois paternel et « paternant » ? Une attention responsable (paternelle) et soignante ou « éduquante », comme l'on voudra, dans le sens du *care* c'est à dire du soin apporté au plus vulnérable.

Au commencement une affaire de corps... féminin

Je vais situer mon propos à partir de l'expérience d'écoute au centre de périnatalité. J'y reçois des femmes enceintes : elles sont toujours orientées, le plus souvent par les professionnels de santé à qui elles se confient. C'est important cette circulation : c'est un circuit de la confiance qui est en place. Elle parle à tel professionnel, qui l'écoute et la prend au sérieux. Elle peut prendre le risque d'aller parler. Le temps de la grossesse est un temps propice à aller réinterroger ses liens familiaux mais aussi à vouloir mettre des mots sur cette expérience éminemment intime.¹

Aujourd'hui, je voulais insister auprès de vous sur cette différence qui reste encore radicale entre les hommes et les femmes : ce sont les femmes qui portent les enfants. Dans le cheminement du devenir parent, mère ou père, ce temps sera vécu par l'une et restera inconnu à l'autre.

Ce dont les femmes témoignent et dont on parle peu, c'est du vécu sensible qu'elles vivent au temps de la grossesse un moment frontalier entre vie et mort. Et cette expérience, elles la traversent seules en se donnant ce que Bydlowski appelle une rêverie créatrice. « La temporalité inexorable du processus, associé à sa non-visibilité, stimule chez la femme enceinte une rêverie créatrice. A cette rêverie s'ajoute le nécessaire apprentissage auprès d'autres modèles féminins.

A propos de l'accouchement, Monique Bydlowski précise « ...mais la délivrance terminée, l'enfant séparé, civilisé, nettoyé et revêtu d'une identité, l'oubli (inconscient celui des terreurs et angoisse de l'accouchement) va reprendre ses droits. La nouvelle mère va pouvoir adopter pleinement ce nouvel être. L'accouchement instaure ainsi un lien absolu et sans aucune médiation : le corps maternel se soude pour toujours aux souvenirs du nouveau-né »

La naissance de l'enfant est le temps et le lieu psychique de la rencontre avec ce nouvel être, temps de la naissance aussi de l'attachement. Le très jeune enfant développe des liens puissants avec celui qui le soigne ou qui lui parle². En retour, il induit chez ceux qui le soignent un attachement durable. L'attachement va nouer entre deux êtres vivants, au travers du corps à corps et de tous les modes communications sensorielles : le nourrissage, nourrissage (je voudrais trouver un mot différent de l'allaitement), les odeurs et les sons, les perceptions cutanées, les échanges silencieux de regard, la mise en place petit à petit de la proprioception...

¹ Bydlowski Monique. *Devenir mère une expérience intime*. Encyclopédie de la vie de famille. Éditions de la Martinière. Page 223

² *Ibid* p 227

Il est nécessaire de se souvenir que la place des pères en salle d'accouchement reste relativement récente. À partir de 1950, l'accouchement en milieu hospitalier est devenu petit à petit la norme. Les pères sont autorisés en salle de naissance à partir des années 1970. L'on peut lire à ce sujet *Le père : acte de naissance* de Bernard This³.

Du commun, le cheminement imaginaire

Tout d'abord, même si les hommes sont en nombre peu présents au rdv – au centre de périnatalité -, deux choses évoluent : certains hommes attendent de leurs femmes qu'elles leur disent quelque chose de l'entretien avec la psychologue.

Et lorsque les hommes sont physiquement présents, ils prennent la parole et parfois plus encore, leur nourrisson dans leurs bras pendant l'entretien. Par leur présence et leurs paroles, certains permettent un réel étayage de la fonction parentale maternelle qui parfois tarde à se mettre en place.

Dans les échanges en couple, et le père et la mère en devenir vont traiter de leurs représentations imaginaires de l'enfant, de son inscription dans leurs liens de filiations (dans leur histoire familiale propre) et dans leur lien d'alliance (la conjugalité).

Les pères nouveaux : un père qui pose ses questions à haute voix ?

L'on peut revenir à l'émission radiophonique « Les couilles sur la table »⁴ du 23/10/19 avec Sylviane Giampino comme invitée. Elle est interrogée sur son livre *Pourquoi les pères travaillent -ils trop ? Et comment cela pourrait changer*. Albin Michel. 2019.

Les pères posent les questions sur la parentalité à **haute voix**. Faisant cela, ils parlent d'eux, de leur famille, du père qu'ils ont eu des liens à leur mère, des liens à la mère, aux mères de leurs enfants. Bref, le père nouveau est peut-être celui qui ose dire ou qui se sent suffisamment en confiance pour dire. C'est aussi celui qui peut être soutenu dans sa propre rêverie créatrice, frontalière avec l'inconscient. Ce lieu de la rêverie est celui où le père pense son enfant, le rêve, le construit de façon singulière dans son imaginaire.

Sylviane Giampino insiste sur la fonction séparatrice qui était imposée aux hommes. C'était le père de l'autorité, le père patriarche. Celui dont la mère brandissait la menace lorsque l'enfant n'était pas sage. Une figure de père du châtiment et de l'humiliation. Cette figure qui a chuté laisse la place à une nouvelle figure en construction

Une paternité en reconstruction » ?

Christine Castelain-Meunier (sociologue) parle de la paternité comme d'une « **institution en reconstruction, traversée par un mouvement de désinstitutionnalisation très profond à l'échelle de l'histoire** » et qui se transformerait aujourd'hui par « *l'autonomie masculine dans le rapport à l'enfant et la conception d'une autorité négociée* » : il y a eu une succession de lois qui ont, petit à petit, fait perdre au père son statut de *pater familias* détenteur de la puissance paternelle d'où le terme de « paternité en reconstruction ».

Depuis les années 80 émerge la notion de « **nouveaux pères** » : le modèle du père aimant, affectueux et présent pour ses enfants s'est progressivement imposé comme le rôle légitime du père dans la famille : le « *modèle contemporain de la « bonne » paternité [est] fondé sur un partage plus égalitaire des rôles parentaux, porté par un ensemble de gestes et de paroles témoignant de l'investissement du père dans les soins et l'éducation de l'enfant* ».

³This Bernard. *Le Père : acte de naissance*. Seuil Poche. 1991

⁴ *Les pères au travail*, Binge Audio, #67 <https://www.binge.audio/podcast/les-couilles-sur-la-table/les-peres-au-travail>

Cependant, **l'évolution des mentalités ne va pas forcément de pair avec celle des pratiques** : l'exemple de la répartition des tâches parentales au sein des couples.

Les limites et l'autorité : faut-il un père séparateur ?

Chaque adulte (mère, père, professionnels par délégation) qui se met en responsabilité d'élever un enfant peut faire autorité auprès de l'enfant. C'est à dire qu'il peut se mettre en position d'inscrire l'enfant, dans les interdits fondamentaux (inter-dits). Cela ne va pas sans heurt et sans difficultés puisque cela impose à l'enfant une contrainte : celle que tout n'est pas permis dans la société humaine du vivre ensemble. Cela permet de rappeler qu'élever un enfant est un fait de culture. Aucun enfant ne naît humain, sa nature humaine ne lui sera acquise que par l'éducation. L'éducation est une contrainte autant pour les parents que pour les enfants ; dire non et s'y maintenir, oser le conflit, risquer le malentendu est difficile parce qu'il fait craindre de perdre la relation d'affection avec l'enfant.

Un passage par les trois règles souvent posées dans les LAEP, permet de discuter les trois modalités d'inter-dits :

- La règle qui s'applique à tous : le trotteur ne passe pas la ligne rouge. S'il prenait l'envie au parent de jouer au trotteur et de passer la ligne rouge, il devrait se soumettre à la règle. C'est une règle qui s'applique à tous. Elle vient dire que tout être humain doit limiter ses pulsions, et se soumettre à des règles pour vivre en société. Elle a l'intelligence cette règle de faire porter la limite au trotteur ce qui permet de ne pas humilier l'enfant.
- Une règle qui s'applique aux adultes : on ne laisse son enfant seul au LAEP. Les adultes sont soumis aux lois et doivent s'y soumettre.
- Enfin la règle du tablier pour jouer à l'eau qui est une règle de négociation. L'éducation se fait, dans la quotidienneté du foyer familial et chacun des parents peut porter les règles.

Enfin, il est nécessaire de rappeler une dernière règle qui, elle, se joue de façon inconsciente : il s'agit pour chaque mère mais aussi pour chaque père de ne pas se considérer comme un tout pour son enfant, afin que l'enfant lui-même ne se considère comme « tout » pour le parent. De ce point de vue, les pères parfois ont besoin d'aider les mères. Dans l'un des passages du dernier film « Le sommeil » réalisé par Anne Jochum (Préparons demain), une maman relate le vécu difficile de son petit enfant qui ne dort pas. En accord avec son compagnon qui témoigne aussi, elle décidera de faire une coupure d'une semaine – de se mettre en vacances- à distance. Le père pendant ce temps prend soin de l'enfant. Le sommeil de l'enfant se régule. La mère précise qu'elle a eu ce besoin de coupure physique, avec le soutien de son compagnon pour pouvoir réaménager son lien à l'enfant.⁵

Alors qui porte la loi et les limites ? Tout un chacun qui se met en position de responsabilité d'éducation vis à vis d'un enfant. Chacun le fait avec sa singularité, ses doutes et interrogations, dans son lien à l'enfant c'est à dire dans le vécu de l'expérience avec l'enfant. Enfin il s'agit d'accompagner l'enfant dans l'apprentissage des lois et des limites, à travers les expériences de manque, de perte et de frustration qu'il va éprouver ... pour pouvoir s'ouvrir aux autres et au monde. « Être parent consiste moins à faire des enfants (pour soi) qu'à former de futurs adultes ». ⁶

Les soins de maternage ou de paternage ?

Les mots du monde de la petite enfance renvoient bien souvent à une posture féminine : de maternage, maternels pour les soins, de maternelle lorsqu'il s'agit de la toute première école. Le changement, sans doute, passe par la prise de parole des hommes et par l'écoute des professionnelles, qui dans le monde

⁵ *Le sommeil*. Réalisation Anne Jochum. Préparons demain. 2023

⁶ Coum Daniel. "Élever seul(e) ses enfants". *Encyclopédie de la vie de famille*. Éditions de la Martinière. Page 327-330

de l'enfance veulent bien les accueillir et les entendre. Ainsi la langue, elle-même, fait-elle une place au masculin : maïeuticiens, assistant maternel, marquant ainsi l'évolution et le changement en cours.

Posture des professionnel·le·s :

Christine Castelain-Meunier évoque le rôle joué par les professionnels à travers **les représentations et les conduites au sein des institutions**, notamment de la petite enfance, **qui font appel selon elle à la conscience maternelle**.

Marc Bessin rappelle que « *le fait que près de 90% des travailleurs sociaux, tous métiers confondus, soient des femmes, ne prête à pas à discussion : c'est dans leur nature ! "Patientes", "dévouées", "généreuse", "douces", leurs compétences relationnelles les destinaient donc à ces métiers de valeur et d'implication.* » Soutenir les hommes demande de **lutter contre les stéréotypes présents aussi chez les travailleurs sociaux** mais aussi **d'inventer de nouvelles formes d'accueil et d'accompagnement**.

Parallèle avec Bowlby : « **L'assignation traditionnelle des femmes aux soins et aux charges éducatives des enfants et leur supposée plus grande disponibilité expliquent que la présence des mères soit plus systématique que celles des pères dans les dispositifs.** Par exemple, le rôle joué par les recherches sur le développement de l'enfant de John Bowlby (1951) et son concept d'"attachement" à la mère – repris par des psychologues français – a eu des conséquences sur la régulation des familles et la responsabilisation différenciée des parents. C'est ainsi que, au nom du bien-être de l'enfant, la présence et la disponibilité maternelles sont présentées comme indispensables, particulièrement pendant la petite enfance. »

Le changement ne peut se faire sans le politique

Congé paternité / parentalité et rapport des pères au travail :

Mise en place du congé paternité en 2002 : Près de 7 pères sur 10 prennent ce congé à la naissance mais de fortes inégalités subsistent (rapport de l'IGAS de 2018) : **le taux de recours est bien plus élevé chez les pères qui occupent un emploi stable** : il est de 80% pour les salariés en CDI et de 88% pour les fonctionnaires, contre 48% pour les salariés en CDD et 13% pour les demandeurs d'emploi.

Allongement du congé paternité en France en juillet 2021 : de 11 à 25 jours (+ 3 jours de congé naissance) **dont 1 semaine obligatoire**

Fait suite à une directive de l'Union européenne sur *l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et des aidants* qui vise avant tout à **promouvoir l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes** : « le cadre juridique actuel de l'Union prévoit peu de dispositions incitant les hommes à assumer une part égale des responsabilités familiales [cette situation] accentuant les stéréotypes liés au genre ».

Lien avec Sylviane Giampino : « En fait le père, **on lui reproche d'être absent mais on ne lui permet pas d'être présent**. Et là, je fais références à toutes les autres injonctions auxquelles les hommes sont soumis qui sont des injonctions de dévotions au travail. »

Lien avec Myriam Chatot (docteure en sociologie qui a fait une thèse sur les pères au foyer) : « *Au regard de mon enquête sur des pères qui s'occupent d'enfants en bas âge [...] l'impression que j'ai au regard de ce que me disent les pères en congé parental, c'est que finalement, cet instinct c'est plus un instinct parental. Effectivement, quand on s'occupe d'un enfant à plein temps [...] vous allez développer des connaissances qui ne sont pas forcément conscientisées et qui vont peut-être être qualifiées d'instinct.* »

Ce qui ressort des entretiens que j'ai menés auprès de professionnelles femmes (des professionnels hommes vont également être interrogés) qui mettent en place des actions à destination des parents :

- Les **mères sont beaucoup plus nombreuses que les pères** dans les actions/dispositifs de soutien à la parentalité mais les pères sont de plus en plus nombreux.
- Les **professionnelles ne ciblent jamais leurs actions sur les pères**. Les actions sont toujours ouvertes à tous, notamment à la famille et ce pour plusieurs raisons : ne pas stigmatiser, être ouvert à tous, etc.
- Les pères exprimeraient **un intérêt plus important pour les activités dites « sportives »** (à travers une présence plus forte) comparativement à d'autres activités : « *quand on est dans le faire avec l'enfant, ce sont des actions moins engageantes émotionnellement. Il est plus facile de faire participer les pères quand ils sont en action avec leur enfant.* »
- Une attention particulière doit être portée au moment où va se dérouler l'action (quel jour et à quelle heure) : **les activités organisées en semaine ne facilitent pas la venue des pères**.

« Les études soulignent notamment l'intérêt de développer une offre de soutien parental visant spécifiquement les pères (thématiques adaptées, horaires en soirée ou le week-end compatibles avec un emploi à temps plein), les dispositifs réputés universels tendant à être quasi exclusivement investis par des mères. » (« Désunion et paternité », Centre d'analyse stratégique)

Un point de complément : il existe 21 % d'écart de salaire médian en France et celui des métiers de la petite enfance (Syndicat National des Professionnels de La Petite Enfance – SNPPE).

Conclusion

« Inciter les acteurs du soutien à la parentalité à travailler en direction des pères de jeunes enfants » est une question complexe comme toutes les questions de soutien à la parentalité.

Faire famille, et donc devenir père ou mère, est un fait de culture où se croisent au moins deux niveaux : celui de la cité et de ses règles et usages sociétaux et celui des individus, singuliers dans leur devenir parent.

La disparition du *pater familias* d'autrefois permet l'émergence d'une autre figure de père, que certains hommes contemporains s'approprient en donnant de la voix, en se voulant proche de leurs enfants et ce dès le moment de la grossesse, et de la naissance. L'attention prodiguée par les hommes auprès de leurs tout-jeunes enfants vient réinterroger la prégnance de la représentation maternelle, féminine des soins aux tous petits.

Elle vient aussi réinterroger la place de la fonction paternelle dans la société, avec notamment des partages de responsabilité, entre les mères, les pères quant à faire autorité auprès des enfants.

Pour accompagner l'émergence du père contemporain – celui qui ose parler à haute voix pour reprendre le terme de Sylviane Giampino – les politiques publiques proposent de leur donner la parole.

Écrit à quatre mains par Camille Le Borgne et Martine Peltier Le Teuff

Les échanges nombreux et spontanés peuvent être organisés ainsi :

Le genre

Les métiers qui s'occupent de l'enfance > Ce sont encore des métiers représentés et portés par les femmes.

Les couples homosexuels viennent poser la question du genre.

Le langage doit évoluer : maïeuticien = sage-homme

La posture des professionnels > ce sont des femmes qui pensent des actions.

Beaucoup de professionnels amènent des réponses qui peuvent apparaître comme des clichés mais c'est aussi une réalité

Ex. du laser game 18 pères /20 parents

Question de la domesticité qui restait du domaine maternel.

Du fait que les femmes travaillent > cela bouge.

Souvent > stéréotype du père que l'on s'est fait en fonction de la culture.

Les personnes sont sujets dans cette histoire-là. On s'appuie sur l'histoire que l'on a eu avec nos propres parents (ce qui a été et ce qui est de l'imaginaire – ce dont on se souvient).

Il est compliqué de parler de la place des pères sans arriver sur la question de l'homme et de la femme.

« Comment les assistantes sociales scolaires – plus habituées à s'adresser aux mères – peuvent-elles faire quand les pères arrivent en colère quand les décisions ont été prises sans lui ? »

Ex. : en Afrique de l'Ouest > Père/Mère très codifié mais le portage des enfants est identique.

Ex. des ateliers bois qui intéressent autant les mères que les pères.

« Dans notre structure, on accueille le père au même titre que le parent »

À propos des congés paternité, c'est l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes qui est visée et pas le bien-être de l'enfant.

Demande émanant des mères de mettre en place des temps pour les pères.

Égalité

Occuper
une place

Importance des hommes qui soutiennent les nourrissons quand le lien à la mère ne se fait pas ou pas tout de suite (ex. de la césarienne).

Question autour de la couvade > le psychique de l'homme.
Couvade = symptômes d'empathie en réaction à la grossesse de leur partenaire chez certains futurs pères.

Souvent > stéréotype du père que l'on s'est fait en fonction de la culture.

Place que l'on laisse (mère) et place que l'on veut prendre (père).

La place du père c'est aussi une question de rencontre.

Témoignage de comment les pères commencent à prendre une place. « Les pères commencent à porter leur voix ».

« Père de 3 enfants je ne suis pas le même père avec chacun de mes enfants. »

Les hommes s'appuient sur leur femme (la mère).

Aujourd'hui ce sont les hommes qui ont besoin d'être rassurés > les aider à se mettre en responsabilité par rapport à leurs enfants.

Dans les LAEP, il y a peu d'hommes et souvent quand il y a des pères, ils accompagnent les mères.

Les lieux ne sont pas spécialement adaptés pour accueillir parfois les pères (mobilier pas adapté aux adultes...). Idem la question des horaires : par rapport au changement d'horaires – Au moins l'avoir entendu rend possible l'accueil.

Rapport de l'homme au tout-petit > Quelques choses aideraient les femmes, la société... si les pères s'autorisaient à parler.

Paternel /
Maternel

Pour chacun devenir père/mère va être différent. Il s'agit de l'intime.

Sous le parent, il y a le lien de filiation. Le parent quel qu'il soit trimballe son histoire et son rapport avec son/ses propre(s) parent(s).

Dans les maternités les pères assistent à l'accouchement depuis les années 70. C'est récent !

Différence de la question du corps > différence du maternel et du paternel.

Les femmes : expérience du corps qui reste du côté de la femme. Ce vécu de corps est assez peu parlé reste une différence radicale entre l'homme et la femme. Pour la mère inscription de l'enfant à l'intérieur du corps.

« *Ce temps de passage de la naissance est un phénomène intérieur vécu uniquement par la mère* » Monique Bydlowski, psychiatre et psychanalyste

Empreinte du portage de l'enfant qui vient exprimer quelque chose chez la mère.

Dans le maternel être attentif au mouvement qui s'opère

Le maternel si fort dans tous les esprits peut être mis à mal.

Ateliers

En groupe les participants à la journée ont échangé autour de deux questions

Accueillir les pères dans nos structures ?

Des centres sociaux / socioculturels précisent ne pas avoir d'attention spécifique pour les pères. Tous les parents sont accueillis.

De nombreux constats :

- Beaucoup de mamans dans les structures. Pas d'entrée particulière pour les pères. La question qui se pose plutôt est de se dire « Comment faire venir les pères ? »
- Selon les jours, ce sont les pères qui font les taxis pour les enfants.

Une évolution des publics > adaptation des activités et des pratiques sur les lieux.

Sur les moments informels des demandes émergent.

L'idée est de proposer plusieurs actions : cela permet à chacun de trouver une porte d'entrée.

Importance de la posture professionnelle.

Sécurité affective > si les gens se sentent bien dans la structure, ils vont échanger plus.

Nécessité d'effort et d'humilité pour recevoir sans jugement.

A noter qu'en cas de problème, les pères ne reviennent pas ; là où la mère donne une 2^e chance.

Si les pères se sentent soumis à examen cela peut être dissuasif pour les pères.

Remarque liée à du vécu : Attention à ne pas « sauter » sur le papa (quand il vient).

Identification de partenaires pour « aller vers » = aller là où il y a des pères.

Par rapport à l'accueil : comment se placer sur des postures physiques etc. > suggestion d'une formation sur la communication non verbale par exemple ?

Une attitude neutre non verbale se travaille.

Être père dans la séparation ?

- Séparation physique > exemple des marins.
- Séparation du couple > le père est souvent pénalisé. C'est factuel.

Qu'est-ce que l'on constate dans les séparations ?

Contraintes qui vont se mettre du côté du père. La maison des familles de Landerneau a un lieu mis à disposition pour des visites qui concrètement sert pour des pères.

Sur la presqu'île de Crozon, il n'y a pas de lieu pour que les pères accueillent leurs enfants quand il y a séparation.

Père empêché dans l'exercice de leur parentalité.

Si situation problématique > garde confiée

La soupape indique que sur leur territoire quand les pères appellent c'est pour leurs enfants jeunes adultes en errance.

Accueil des pères qui dysfonctionnent

1000 premiers jours de l'enfant

Banalisation d'un retour en arrière (claque – violence banalisée)

Il y a peu de séparation de couple bienheureuse.

Quand il y a une médiation en général c'est plus doux.

Ex. de l'accueil d'un père qui appelle et livre ses difficultés dans un LAEP.

Dans la question des séparations > il y aura de l'injustice.

On en revient à la posture professionnelle. Quand il y a des orientations s'assurer que c'est la bonne information.

Sur la presqu'île de Crozon collectif de professionnels.

Mise à jour d'un annuaire pour être le plus réactif possible. Mise en réseau avec les CPTS

En fonction de la place que l'on a, on n'aura pas les mêmes interactions avec la personne (le parent).

Mission d'identifier le besoin des parents pour éventuellement les orienter.

Proposer plusieurs portes d'entrée.

Accepter la coparentalité ça veut dire que l'on peut être deux à rater ou à réussir.

Différences éducatives.

C'est difficile d'anticiper le couple parental.

Rôle des pères > de parental on passe au conjugal

Regards croisés – juristes/éducateurs/animateurs

Importance de gérer la frustration, la toute-puissance.

Découverte de la complexité du maillage. Pas obligé de tous être d'accord.

Il faut plusieurs entrées pour accueillir. C'est la diversité.

Il faut être vigilant à se détacher de ses représentations.

Idée d'une carte > qu'est-ce qui fait qu'on soit père ou mère ?

Qu'est-ce qui fait qu'on réussit la suite, la séparation ?

Nul pour représenter les besoins de l'homme ou de la femme.

Informations diverses

- Un nouveau programme « Questions de familles » pour 2024/2025 est en cours
- Prochain comité d'acteurs le 19/9/23

Comité d'acteurs 06/06/23

Présents

Rachel	CLAEYSSEN	CS "Les Abeilles" - Quimper	Nolwenn	LE BOURLOUT-JEAN	Réaap 29 - Parentel
Carine	CORITON	Act° sociale des Armées - Brest	Élodie	LE GOFF	CIDFF 29
Jessica	DEMARET	CTAS de Brest	Marianne	LOMENECH	Hamac et Trampoline
Camille	FAVIER	Ulamir du Goyen	Salomé	LUCAS	CLCL - Enfance jeunesse
Damien	FEAT	CCA - Pôle cohésion sociale	Emmanuelle	MAGUET	CS de Bellevue - Brest
Catherine	FEUNTEUN	CAF 29	Régine	MORVAN	Ulamir CPIE Pays de Morlaix-Trégor
Alexia	FROTEY	CAF 29	Stéphanie	PAUGAM	CS Jacolot – Le Relecq-Kerhuon
Franck	GUILLAUME	Concarneau – Serv. Education jeunesse	Martine	PELTIER-LE TEUFF	Parentel
Daniel	GUYON	Mairie Gouesnarc'h	Céline	PHILIPPE	Association La soupape
Ivanne	JONCOUR	Graines de familles	Tiphaine	ROUSSEL	CDEF
Yanna	JONCOUR	MPT Landerneau	Barbara	STEMPF	Quimperlé communauté
Frédéric	LACOSTE	Association Les Darons	Virginie	TESSIER	Centre social Ti an Oll
Pascale	LAPORTE	Éducation Nationale	Isabelle	UGUEN	Udaf 29
Nicolas	LE BIHAN				

Excusés

Virginie	BROUDIN	Familles rurales - Fédération du Finistère
Gurvan	GUEDEZ	Epal Association
Stéphanie	GUILLEMET	La Sauvegarde 29
Linda	HELIES	CAF 29
Anne-Gaëlle	KERGOSIEN	CS Chemins de faire - Rosporden
Michèle	LE GALL	MJC La Marelle - Scaër
Julie	Manfredi	Maison de Quartier Lambézellec - Brest
Audrey	MOAL	Domissori "Montessori à domicile"
Guylaine	POUPART	Multi-accueil - Mairie Landéda
Jocelyne	Sicard-Cras	Education nationale - SSFE
Pascale	TONNARD	Asso Bien à l'école, bien dans ma vie